

Places de crèche interministérielles en Ile-de-France

Critères de priorité 2017

Cette grille est communiquée aux agents sans faire état du nombre de points pour chaque critère.

Critère	Nombre de points
Famille monoparentale	13 points
Présence au foyer d'une personne souffrant d'un handicap	13 points
Enfant (s) à charge de moins de 12 ans	2 pts /enfant
Naissances multiples (si plusieurs places disponibles)	6 points
Horaires atypiques (si crèche adaptée)	13 points
Frère ou sœur fréquentant déjà la crèche	6 points
Quotient familial (QF)*	Critère additionnel : priorité au QF le plus bas

Les situations exceptionnelles sont examinées au coup par coup, au vu du rapport de l'assistante sociale.

* QF = revenu fiscal de référence / nombre de parts fiscales